



COVID-19

DÉCONFINEMENT – COVOITURAGE/TRANSPORT

Les consignes gouvernementales varient selon les paliers d'alerte, veuillez consulter le tableau des directives pour valider ce qui est autorisé chez vous.

Le gouvernement recommande encore d'éviter de covoiturer avec une personne ne résidant pas à la même adresse. Nous savons que certaines sorties sont essentielles pour la santé physique et psychique de nos Grand.e.s Ami.e.s. Voici donc les consignes préventives et sanitaires à respecter si vous effectuez du covoiturage.

Ce que cela signifie pour les bénévoles des Petits Frères, s'il y a covoiturage avec un.e Grand.e Ami.e:

- ✓ Se laver et désinfecter des mains de tous les occupants, avant et après le transport;
- ✓ Nettoyer / désinfecter l'habitacle avant et après le transport;
- ✓ Porter le masque (bleu jetable) pour tous les occupants en tout temps;
- ✓ La Grande Amie ou le Grand Ami doit s'asseoir à l'arrière, côté passager;
- ✓ Effectuer votre transport seul.e et ne conduisez qu'un.e seul.e Grand.e Ami.e, donc deux personnes seulement dans la même voiture, en diagonale;
- ✓ Aérer l'habitacle sans utiliser le mode recirculation d'air;
- ✓ Si de l'assistance est requise pour monter ou descendre du véhicule ou pour d'autre déplacement:
 - ✓ Le masque de procédure est requis,
 - ✓ Éviter les contacts peau à peau;
 - ✓ Se laver les mains après avoir porté assistance;
 - ✓ Maximum 15 minutes passées à moins de 2 mètres.
- ✗ Aucune personne présentant de symptômes, ayant reçu ou est en attente de diagnostic, ou ayant été en contact avec une personne présentant les symptômes, ayant reçu ou étant en attente d'un diagnostic de la Covid-19;
- ✗ Ne pas manger à bord du véhicule;
- ✗ Aucun occupant sur le siège passager avant.